

JE SUIS
PORTEUR D'UN
PROJET
TOURISTIQUE

LE TOURISME EQUESTRE EN BOURGOGNE

Introduction

Les clientèles du tourisme équestre

L'offre

L'organisation du tourisme équestre en France

La mise en marché

L'analyse SWOT

La situation en Bourgogne

Introduction

Le tourisme équestre procède d'un art de vivre ancestral s'organisant autour du cheval compagnon qui est utilisé dans son milieu naturel.

Ce loisir regroupe les différentes activités économiques qui ont comme point commun le cheval et qui se déroulent, le plus souvent, en milieu rural.

Le produit « *Tourisme Equestre* » suppose :

- une activité hors du cadre de vie habituel du client,
- une consommation de produits équestres (perfectionnement, promenade, randonnée, attelage),
- des effets économiques induits (hébergement, restauration, équipements spécifiques,...),
- un dépaysement culturel lié à la découverte d'une région.

A l'origine du tourisme équestre, la randonnée à cheval reste indéniablement l'activité la plus représentative.

Le cavalier épanouit ses facultés d'écoute et d'observation, améliore la connaissance et le respect de sa monture et cultive des contacts humains courtois et généreux. Le cavalier de voyage se déplace au rythme de son cheval, sans esprit de compétition en complète harmonie avec le milieu rural et l'environnement.

Ces valeurs sont en adéquation avec la demande actuelle de la clientèle touristique (recherche de sensations et d'expériences dans un milieu naturel).

De son côté, l'offre se développe avec difficulté notamment à cause de la diversité des mentalités et des sensibilités caractérisant les hommes de cheval.

Pourtant, le secteur est porteur d'énormes potentialités.

Les clientèles du tourisme équestre

▪ Le profil des pratiquants

Une enquête SOFRES, effectuée au milieu des années 1990, avait fait ressortir que 70 % des Français rêvaient de pouvoir un jour monter sur un cheval.

Dans les années 1990 et 2000, la Fédération Française d'Équitation a régulièrement accru le nombre de ses licenciés (553 560 en 2007). Le développement le plus spectaculaire est à mettre à l'actif de l'équitation sur les poneys et du tourisme équestre.

L'enquête Fival-TNS Sofres, de fin 2006, annonce 2,2 millions de pratiquants (de 6 ans et plus) dont une grande majorité pratiquent de manière occasionnelle (67 %).

La population des pratiquants réguliers (800 000 individus) est composée en majorité de filles/femmes (80 %) et de jeunes (50 % ont moins de 18 ans). Ces personnes vivent, en général, dans de petites agglomérations ou villes rurales.

Parmi ces cavaliers, 560 000 sont propriétaires de leur cheval.

La clientèle actuelle du tourisme équestre provient en grande majorité de cavaliers qui fréquentent régulièrement ou occasionnellement les clubs équestres.

La clientèle fréquentant les établissements de tourisme équestre recouvre trois grands types de comportement :

- la clientèle fidèle à un centre de tourisme équestre,
- la clientèle fidèle à un guide de tourisme équestre,
- la clientèle qui change régulièrement d'établissements pour découvrir de nouvelles régions.

En général, les clientèles du tourisme à cheval se répartissent en 4 groupes :

- les enfants et les adolescents en stage,
- les familles à la recherche d'un séjour multi-activités intégrant une prestation équestre,
- les cavaliers indépendants, propriétaires de leurs chevaux, et recherchant des circuits balisés et de l'hébergement adapté à l'accueil de leur cheval,
- les cavaliers à la recherche d'une randonnée organisée comprenant le prêt du cheval, l'accompagnement, l'hébergement et la restauration.

La clientèle est fidèle aux territoires très bien organisés (Drôme, Jura, Isère, Yonne, Bretagne).

D'une manière générale, on distingue trois types de clientèles potentielles :

- la clientèle qui pratique le tourisme équestre mais en dehors des établissements de tourisme équestre,
- les cavaliers qui fréquentent les centres équestres en vue d'une initiation ou d'un perfectionnement aux sports équestres. Ces cavaliers sont très attirés par le tourisme équestre qui est synonyme de randonnée,
- les non-cavaliers.

▪ La saisonnalité

La saison du tourisme équestre s'étale de fin mars à fin octobre. Les périodes qui attirent le plus de clientèles à cheval sont l'été, les vacances scolaires et les WE prolongés. Dans tous les cas, comme la plupart des activités de plein air, le facteur climatique influence fortement la fréquentation touristique.

▪ Les motivations des clientèles

Les principales motivations des clientèles pour pratiquer le tourisme équestre sont :

- la découverte des paysages et le contact avec la nature,
- une identité culturelle forte,
- le patrimoine culturel, la découverte d'un territoire, d'une gastronomie, du patrimoine bâti.

L'offre

Les fondements du tourisme équestre reposent sur :

- la mise en place et l'entretien d'un réseau d'itinéraires de randonnée,
- la présence, sur ce réseau, de gîtes et de lieux d'étape.

▪ Les itinéraires

L'existence d'un réseau important d'itinéraires balisés et entretenus est indispensable au bon développement du tourisme équestre.

L'objectif est de tisser un véritable maillage sur un territoire. Les chemins doivent nécessairement relier des centres d'activités touristiques entre eux (centres équestres, gîtes d'étape, sites touristiques).

Les Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Issus de la loi du 22 juillet 1983, les Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) se composent majoritairement de circuits pédestres.

Le CNTE a comme objectif de faire inscrire les circuits équestres dans les PDIPR. Les circuits équestres doivent remplir certaines conditions pour pouvoir y être inscrits (largeur, revêtement, dénivelé,...).

L'inscription d'un itinéraire de randonnée au PDIPR lui confère la protection qui va assurer sa pérennité dans le temps.

Le balisage et la cartographie

Le CNTE a déposé, en 1995, auprès de l'INPI, une marque pour le balisage des chemins de randonnée équestre. Cette marque est représentée par des symboles de couleur orange (rectangles, cercles, traits, ...).

Ces circuits sont recensés, pour la plupart, dans des topoguides comprenant également les hébergements et les adresses utiles (vétérinaires, maréchaux, ...).

▪ Les prestataires équestres

On identifie deux grandes catégories de prestataires :

- les établissements d'enseignement assurant l'initiation, la formation et le perfectionnement des cavaliers,
- les établissements proposant des promenades et des randonnées à cheval avec ou sans hébergement.

Ce type d'établissement permet aux agriculteurs de valoriser leur production équine et de diversifier l'activité économique de leur exploitation.

▪ L'hébergement pour les activités de tourisme équestre

Les spécificités de l'hébergement pour l'accueil de la clientèle à cheval

L'hébergement doit permettre l'accueil des cavaliers et de leurs chevaux :

- pré clôturé, boxes ou stalles et fourrage (foin ou granulés) pour le cheval,
- lit et lieu pour sécher le linge pour les cavaliers.

Depuis quelques années, la clientèle est devenue plus exigeante. Elle privilégie les chambres de deux, trois ou quatre personnes avec des installations sanitaires individuelles.

Par ailleurs, un service de restauration, mettant en avant les produits locaux, est un plus appréciable.

Les types d'hébergement

Les gîtes équestres sont des gîtes ruraux classiques qui disposent d'espace pour les chevaux et d'abris pour le matériel. Le gîte équestre doit se situer sur un itinéraire et accueillir les randonneurs à la nuitée ou en séjour.

Le relais d'étape est un établissement ouvert aux randonneurs pour l'accueil de passage. Ils sont facilement identifiables grâce à un autocollant « Relais d'Etape ».

La ferme équestre est une exploitation qui élève ses propres chevaux pour faire pratiquer une ou plusieurs activités équestres. Elle peut offrir des possibilités de restauration et/ou d'hébergement. L'exploitant doit souscrire à la charte « Bienvenue à la Ferme ».

Les labels

L'exploitant d'une structure équestre peut exercer son activité d'une manière indépendante ou sous un label.

L'adhésion à un label apporte à l'exploitant une aide non négligeable pour sa promotion, sa commercialisation et au montage de projet. Un suivi et des conseils pour l'aménagement, l'amélioration et le classement de sa structure.

Le réseau « Bienvenue à la ferme »

Le réseau « Bienvenue à la ferme » est établi par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture. Le service « Agriculture et Tourisme » a comme rôle de développer la marque « Bienvenue à la ferme » et d'animer le réseau.

Après vérification des différents points figurant dans le cahier des charges de la (ou des) prestation(s) qu'il souhaite développer, l'agriculteur devient adhérent du réseau « Bienvenue à la ferme ». Il doit s'acquitter d'une cotisation qui s'élève, selon le nombre de prestations proposées, entre 40 et 100 €/an.

Le label FRETE

La Fédération Française des Relais d'Etape du Tourisme Equestre est un groupement national qui structure un réseau d'exploitants des relais d'étape polyvalents ou spécifiques.

Son objectif est :

- de coordonner, développer et promouvoir les activités des relais et des itinéraires,
- d'attribuer un label,
- de participer à l'accueil et à l'effort collectif d'organisation de l'infrastructure,
- de préserver les chemins et sentiers de France.

Le relais d'étape répondant au cahier des charges national sont dotés d'un label.

Le classement pour l'hébergement des cavaliers est signalé par une, deux, trois ou quatre roses des vents. Le classement pour l'hébergement des chevaux est signalé par un, deux ou trois fers entourant une tête de cheval.

A noter : Le Comité National du Tourisme Equestre a résilié, il y a quelques années, son soutien à la FRETE.

Le label « Accueil paysan »

Créée en 1987, l'association Accueil paysan propose, parmi huit activités touristiques, la prestation ferme équestre et poney.

Le paysan accueille dans sa maison et fait partager son savoir-faire et ses connaissances sur son métier et le territoire dans lequel il vit.

▪ Les produits du tourisme équestre

Les types de produits

La gamme des produits proposés est extrêmement large. On peut malgré tout définir 3 grands types de produits :

- le séjour activité équestre,
- le séjour multi-activités à dominante cheval,
- la randonnée équestre de plusieurs jours (en général d'une semaine).

Le produit touristique cheval est un assemblage de prestations dont l'une d'elle, au moins, concerne une activité intégrant le cheval et dans laquelle la prestation cheval occupe une place prépondérante dans l'ensemble du produit.

Si le produit classique comprenant la cavalerie, l'hébergement, la restauration et l'encadrement ont toujours leur place, la combinaison des prestations s'est aujourd'hui assouplie (des gîtes ruraux peuvent fournir les chevaux, des séjours en gîtes équestres peuvent être consacrés à d'autres activités que la pratique du cheval, les randonnées équestres peuvent se décliner en « liberté »).

Les produits packagés

Certains établissements de tourisme équestre ont su construire des produits bien adaptés aux attentes des nouveaux publics. Leurs prestations comprennent :

- la conception d'un itinéraire,
- la présence d'un guide connaissant bien la région,
- la réservation d'hébergements et de lieux de restauration,
- la location de chevaux,
- un service assistance.

De plus en plus de cavaliers sont séduits par les produits liberté. Les clients partent sans accompagnement sur des itinéraires convenus avec le professionnel. Ce dernier assure la logistique : transport des bagages, réservation des hébergements, ...

L'organisation du tourisme équestre en France

▪ Les organismes professionnels

La Fédération Française d'Équitation (FFE)

La Fédération Française d'Équitation est la représentation officielle et unique de la plupart des activités du sport équestre, de compétition ou non, et de toutes les activités de loisirs équestres.

La FFE a pour mission de définir la politique de l'équitation en France, en concertation avec les organismes de tutelle.

La FFE est subdivisée en 4 comités :

- le comité de la compétition,
- le comité du cheval,
- le comité du poney,
- le comité du tourisme équestre.

Le Comité National du Tourisme Equestre (CNTE)

Intégré à la Fédération Française d'Équitation, le Comité National du Tourisme Equestre est chargé d'organiser, de développer et de promouvoir les activités du tourisme liées au cheval et à l'équitation des loisirs ainsi que les compétitions spécifiques qui y sont rattachées.

Il représente 2000 établissements équestres et associations de cavaliers et travaille en étroite collaboration avec ses organes déconcentrés que sont les Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Équestre (CRTE et CDTE).

Les Conseils Régionaux d'Équitation (CRE)

Les Conseils Régionaux d'Équitation sont les représentants de la FFE pour la région. A ce titre, ils ont pour mission de développer et de promouvoir les activités équestres sous toutes les formes.

Les pratiques équestres s'étendent du ludique au tourisme, du loisir à la compétition, avec une multitude de possibilités offertes à tous ceux qui désirent se rapprocher du cheval.

Le rôle du CRE est avant tout de coordonner des activités qui s'exercent dans les domaines suivants :

- la compétition : harmonisation des calendriers, organisation de championnats, sélections pour les championnats nationaux,
- les jeunes : détection, perfectionnement,
- la formation des enseignants d'équitation : formation au brevet d'état, maintien des connaissances,
- la formation des techniciens : les juges, les commissaires, les arbitres,
- la communication sur les activités équestres.

Décliné à partir du programme fédéral, un programme d'actions régional est établi pour répondre au développement des différents domaines.

Les Comités Régionaux et Départementaux du Tourisme Equestre (CRTE et CDTE)

Les CDTE et CRTE sont les représentations du CNTE au niveau régional et départemental.

Leurs missions principales consistent à :

- décliner et à coordonner les actions nationales,
- gérer et entretenir le balisage des chemins,
- promouvoir des activités d'équitation de loisir.

▪ **Le syndicat National des Entreprises de Tourisme Equestre (SNETE)**

Ce syndicat qui représente les professionnels du tourisme équestre français est issu de l'évolution progressive et de la volonté des professionnels de l'accompagnement et du guidage équestre de défendre et de valoriser leurs titres.

La mise en marché

La mise en marché du tourisme équestre est révélatrice d'une économie artisanale qui n'a pas encore atteint sa maturité. Pour le moment, peu de prestataires équestres maîtrisent les outils qui leur permettent d'optimiser la rencontre entre la demande et l'offre.

La promotion et la communication sont entièrement basées sur des moyens simples : la fidélisation des clients, le « bouche à oreille », la publicité dans les revues spécialisées, le catalogue du CNTE. Ces moyens sont, bien entendu, insuffisants pour toucher une plus large clientèle.

▪ **La communication et la promotion**

Le catalogue du CNTE « Cheval Nature »

Edité tous les ans, le catalogue « Cheval Nature » recense plus de 800 établissements à travers toute la France. Ils sont classés par région, par département et selon leur statut ou leur label.

Au-delà de sa fonction d'annuaire, ce document donne un aperçu du cadre dans lequel les établissements peuvent accueillir la clientèle du tourisme équestre et du niveau de qualité des services.

Les salons

Le Salon du Cheval et du Poney, qui se tient tous les ans en décembre, et le Salon « Cheval Passion » d'Avignon sont des rendez-vous incontournables pour les passionnés du cheval qui cherchent une destination de tourisme et de loisirs.

A un degré moindre, le Salon « Destination Nature » permet, parfois, de trouver des informations sur la randonnée équestre.

Les brochures et dépliants

Les départements et les régions éditent des brochures qui regroupent les différentes informations sur les établissements, une carte et des conseils pratiques.

Les sites internet

Les départements de la Drôme, du Jura, de l'Yonne et de l'Isère ont mis en ligne des sites internet qui présentent clairement l'offre « Tourisme Equestre » présent sur leur territoire.

Les revues et les magazines spécialisés

Les revues et magazines spécialisés sont également un moyen important de diffusion et de communication sur le tourisme équestre.

Le journal officiel du CNTE « L'Estafette », édité à 65 000 exemplaires, est destiné, en priorité aux licenciés du CNTE.

Les magazines destinés au grand public, comme « Cheval Loisirs », « Cheval Magazine », « Cheval Pratique », traitent de la filière cheval en général. Le tourisme fait régulièrement l'objet d'articles et de temps en temps de magazines spéciaux.

▪ **Quelques initiatives dans l'organisation et la commercialisation**

Depuis quelques années, des initiatives en matière d'organisation du tourisme équestre ont vu le jour à travers la France. Ces modes d'organisation s'appuient, pour le moment, essentiellement sur les départements.

Certains départements, comme la Drôme ou le Jura, ont mis en place de véritables modèles d'organisation territoriale de cette filière touristique.

La Drôme à cheval

En 1982, le département de la Drôme s'est doté d'une association connue sous le nom de « La Drôme à cheval » avec comme objectif de développer et de promouvoir le tourisme équestre de randonnée dans le département.

Cette association est composée des professionnels de l'équitation, des hébergeurs, des cavaliers indépendants, du Conseil général et du Comité Départemental du Tourisme.

La Drôme à cheval a pour mission principale d'organiser et de promouvoir le loisir à cheval sous toutes ses formes.

Une personne, employée à plein temps, assure le secrétariat et conseille les clients.

L'offre comprend :

- un réseau de 2 500 km de sentiers équestres balisés offrant 80 itinéraires différents d'une journée,
- 50 relais répartis sur tout le département dans lesquels le cavalier trouvera un hébergement et une restauration pour lui et son cheval.

A partir de cette offre, la clientèle réalise son produit à la carte.

La moitié des relais est tenue par un agriculteur du pays. La bonne image de marque actuelle est en grande partie due à l'accueil qui est réservé à la clientèle dans ces établissements.

L'association est financée par les cotisations des membres et par une subvention du Conseil général de la Drôme.

La promotion du produit se fait essentiellement par l'intermédiaire :

- du site internet : www.drome-a-cheval.com,
- de la publicité dans les revues spécialisées et dans les grands médias non spécialisés pour toucher de nouvelles clientèles,
- des salons.

Les résultats sont encourageants. La fréquentation des relais est en hausse (même s'il faut la relativiser avec la présence de randonneurs à pied et à vélo - VTT).

En 20 ans, la « Drôme à cheval » s'est donnée un nom et a réussi à se faire connaître et apprécier des cavaliers. C'est l'un des réseaux de randonnée équestre les mieux organisés en France avec le souci d'adapter en permanence les produits et la qualité des prestations.

Le Jura du Grand Huit

L'association « Le Jura du Grand Huit » a été créée en 1986 à partir d'un itinéraire ayant la forme d'un huit de 550 km de parcours. Cet itinéraire s'est ensuite développé pour atteindre aujourd'hui plus de 1 500 km de sentiers balisés.

L'association comprend environ 40 professionnels. Un secrétariat assure le suivi global : la mise en réseau des sentiers et des relais, la promotion et la commercialisation.

Une charte des relais du « Grand Huit » a été mise en place pour permettre de vérifier chaque année la conformité des relais aux normes souhaitées.

Les relais, espacés d'environ 25 km, sont très divers (de la grange paillée à l'hôtel). La restauration est assurée dans la plupart des établissements.

L'association a réalisé un document promotionnel qui rassemble toutes les informations indispensables pour réaliser son séjour : plan des itinéraires, descriptif des relais équestres, liste des vétérinaires, maréchaux, selliers, ...

La communication se fait par l'intermédiaire de la presse spécialisée, des salons ou encore par mailing.

▪ **L'équirando**

Créé en 1961, l'Equirando est le plus important rassemblement européen de cavaliers, chevaux et attelages de voyage de France. Cet événement de dimension internationale est une véritable vitrine du tourisme équestre. Il se déroule tous les 2 ans, fin juillet dans un lieu différent.

Une commune en partenariat avec un département et/ou une région accueille sur un site adapté, durant 3 jours environ 1 500 cavaliers. L'objectif de la manifestation est de rejoindre la ville d'accueil à cheval, au moment des festivités.

L'Equirando draine des cavaliers français et étrangers de toute l'Europe et génèrent des retombées économiques dans les communes traversées.

L'analyse SWOT

▪ Les forces et les faiblesses

Les forces

Le cheval exerce un pouvoir d'attraction considérable. La notion de plaisir est associée au cheval pour une écrasante majorité de cavaliers.

Le tourisme équestre permet tout d'abord de vivre une expérience riche avec sa monture. Cette expérience plaît plus particulièrement aux jeunes et aux femmes.

Comme la plupart des activités de randonnée, elle se pratique dans la nature et favorise la découverte des paysages et du patrimoine culturel.

Les faiblesses

Le tourisme équestre souffre avant tout d'une définition floue et surtout d'un manque d'organisation des produits offerts à la clientèle qui se double d'une promotion et d'une communication artisanale.

Le manque d'organisation du tourisme équestre s'explique en partie par le manque de mobilisation des prestataires touristiques qui privilégient avant tout le bien-être de leurs chevaux. Ils ont ainsi peur des maladresses que pourraient commettre les touristes non-initiés avec leurs chevaux, notamment en les considérant comme un simple moyen de transport.

Cette « sensibilité » est à l'origine d'une certaine distance vis-à-vis des touristes qui se traduit par de faibles efforts de communication et de promotion.

La plupart des non-cavaliers n'ont jamais pensé aux activités de loisirs avec le cheval tout simplement parce qu'ils n'ont jamais été sollicités par une promotion.

La peur de l'animal ou la peur de tomber, l'apprentissage qui est perçu comme difficile sont quelques uns des freins au développement du tourisme à cheval.

Certains territoires ont un manque flagrant d'hébergements adaptés à l'accueil des cavaliers et de leurs chevaux, notamment en termes de diversité.

▪ Les opportunités et les menaces

Les opportunités

Le tourisme équestre profite de l'engouement des activités de pleine nature qui se développent depuis quelques années. La filière du tourisme équestre doit pouvoir profiter de cet enthousiasme pour attirer vers elle les non pratiquants.

Le prix et la proximité sont des critères importants mais ce ne sont pas des freins au développement de la pratique du tourisme équestre.

Les produits équestres doivent pouvoir s'ouvrir aux vacanciers séjournant à proximité d'un centre équestre.

La propreté et l'ambiance du lieu de pratique sont des critères essentiels dans le choix du consommateur.

Les prestataires touristiques pourraient étudier l'opportunité de proposer des produits de vacances active nature alliant la location d'un gîte à la campagne avec de la multiactivité nature dont la promenade à cheval.

Les cavaliers sont de plus en plus nombreux à randonner sans leur propre cheval. Ce changement de comportement est dû à l'amélioration de la qualité de cavalerie chez les professionnels du tourisme équestre.

Les menaces

Les autres types de randonnée qui se pratiquent dans la nature (la randonnée pédestre, la randonnée à vélo,...).

La situation en Bourgogne

▪ Les chiffres-clés

En Bourgogne, 15 500 cavaliers possèdent une licence de la Fédération Française d'Équitation.

Le réseau bourguignon s'étend sur environ 6 500 km de sentiers équestres.

La clientèle dispose de près de 1 500 chevaux dans 59 centres de tourisme équestre (dont 21 labellisés CNTE) :

- 15 en Côte d'Or (dont 2 labellisés CNTE),
- 14 dans la Nièvre (dont 5 labellisés CNTE),
- 16 en Saône-et-Loire (dont 10 labellisés CNTE),
- 14 dans l'Yonne (dont 4 labellisés CNTE).

▪ Le schéma régional de développement du tourisme équestre en Bourgogne

En 1996, sous la direction du Conseil régional de Bourgogne et de la Préfecture de région, la Ligue Bourguignonne d'Équitation de Randonnée et de Tourisme Équestre (LIBERTE) et le Comité Régional du Tourisme ont confié à Détente et à l'Institut du cheval l'élaboration d'un Schéma Régional de Développement du Tourisme Équestre.

La première phase de ce travail a consisté à réaliser un diagnostic complet de la filière en interrogeant les centres de tourisme équestre et les responsables en charge de la filière équestre.

Cet état des lieux a débouché sur la formulation d'une stratégie menée autour de 3 axes de développement :

- l'aménagement et l'équipement (aide à la mise en place d'une démarche qualité),
- l'organisation et la coordination (recrutement d'une personne, définition d'un label, observation de l'activité, formation des acteurs, ..)
- la communication et la promotion (édition d'un document, participation à des salons, élaboration de topo-guides, ..)

En 1997, une chargée de mission a été recrutée par la Ligue Bourguignonne de Tourisme Equestre, avec l'aide du Comité Régional du Tourisme. Sa mission consistait à rendre opérationnel les actions présentées dans le schéma.

En 1998 et 1999, la Ligue a mené à bien plusieurs actions de promotion (édition d'une brochure d'accueil, présence à plusieurs salons, ..). Par contre, aucune action d'aménagement et de développement ne s'est réellement concrétisée.

La chargée de mission a quitté son poste en 1999.

Depuis, le travail a été repris, en partie, par le Comité Régional du Tourisme Equestre.

▪ **Le Comité Régional du Tourisme Equestre de Bourgogne (CRTE Bourgogne)**

En Bourgogne, le Comité Régional du Tourisme Equestre en Bourgogne représente :

- 79 établissements de tourisme équestre,
- 2739 licenciés « Tourisme Equestre ».

Le rôle du CRTE Bourgogne consiste essentiellement à :

- fédérer les acteurs régionaux du tourisme équestre,
- représenter le tourisme équestre auprès des instances régionales,
- développer les activités du tourisme équestre (promenades, randonnées et compétitions),
- promouvoir le tourisme équestre bourguignon,
- améliorer l'accueil et la formation des acteurs régionaux.

▪ **Les itinéraires et produits**

Les Pistes Vertes en Saône-et-Loire

En Saône-et-Loire, les cavaliers disposent de 600 km de Pistes Vertes. Ce sont des itinéraires balisés, sélectionnés par le Comité Départemental de Tourisme Equestre pour pratiquer le cheval loisir en balade ou lors de randonnées de un à plusieurs jours.

Les Pistes Vertes sont ouvertes à toutes les formes de randonnées non motorisées : équestre, pédestre, vélo tout terrain.

Ces parcours empruntent essentiellement des sentiers naturels. Les circuits passent tous par Cluny, la cité du cheval connu pour son haras national.

Le balisage principal est composé d'un cheval cabré sur une rose des vents sur plaques blanches ou peint de couleur orange, le balisage intermédiaire de 2 traits de couleur orange.

Les itinéraires relient des structures d'hébergements pour le cavalier et sa monture telles que des centres équestres, gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, auberges, points bivouac...

Le Grand Chemin Equestre en Pays Chatillonnais

Le Pays Chatillonnais s'est doté d'un réseau de sentiers de randonnée équestre intitulé le Grand Chemin Equestre en Pays Chatillonnais. Ce réseau est balisé aux normes de la Fédération Nationale du Tourisme Equestre.

La Communauté de Communes du Pays Chatillonnais propose près de 300 km de chemins entretenus et une dizaine de structures d'accueil spécialisées dans l'accueil de la clientèle équestre (promenades ou randonnées accompagnées, séjours pour enfants et adolescents, ...).

Elle a édité une brochure de promotion qui est diffusée lors de salons.

L'objectif est de raccorder ce réseau de sentiers avec ceux du reste du département de Côte d'Or et des départements limitrophes (Aube et Haute-Marne).

L'Yonne à cheval

L'association « Groupement Départemental pour le Développement du Tourisme à cheval dans l'Yonne » a été créée en 1985.

Elle coordonne et anime un réseau de 4 000 km de sentiers reconnus dont 1 600 balisés et 22 relais équestres.

L'Yonne à cheval diffuse une brochure donnant les informations sur les établissements et propose, depuis quelques mois, sur son site internet, la possibilité de préparer son parcours à partir du logiciel carto explorer.

▪ **Les manifestations**

L'Équirando

La Bourgogne a accueilli l'Équirando (voir chapitre 4.3), à Chalon-sur-Saône, en 1987 et en 2004.

Organisé par la Ville de Chalon-sur-Saône, avec l'aide du Conseil général de Saône-et-Loire et du Conseil régional de Bourgogne, ces événements ont rassemblé, à chaque fois, près de 2000 chevaux, poneys, mules et ânes accompagnés de leur monture.

Durant 3 jours, la ville a célébré le cheval à travers des spectacles équestres, de la musique et de la danse.

L'Equivauban 2007

En 2007, dans le cadre des commémorations nationales du tricentenaire de la mort de Vauban, la région Bourgogne a rendu hommage à l'ingénieur militaire de Louis XIV.

L'événement majeur de ces manifestations fut l'EquiVauban qui était organisé pour la première fois.

En juillet, quatre randonnées équestres, ludiques et culturelles, ont rassemblé, pendant 3 semaines, plusieurs centaines de cavaliers, de tous niveaux et de toutes provenances.

L'EquiVauban a ainsi permis de relier la Franche-Comté à l'Ile-de-France en traversant la région Bourgogne. Une grande manifestation festive a rassemblé les cavaliers et le public les 14 et 15 juillet 2007 à Bazoches (Nièvre), village où a vécu l'architecte.

▪ La communication et la promotion

Les salons

Le Comité Régional du Tourisme Equestre de Bourgogne a participé à plusieurs éditions du salon du Cheval et du Poney de Paris, financées par le Conseil régional de Bourgogne.

Les brochures et dépliant

Le Comité Régional du Tourisme Equestre de Bourgogne édite depuis plusieurs années une brochure qui rassemble l'offre des départements et du Parc naturel régional du Morvan.

Les sites internet

Le site de l'Yonne propose la préparation de parcours à cheval à partir d'un logiciel de navigation (Carto-explorer).

Le site Internet « Vite-en-Bourgogne.com » propose des idées de séjours en Bourgogne dont plusieurs produits avec la thématique cheval (randonnées, pratique de l'attelage, séjours dans une ferme équestre, ...) <http://www.vite-en-bourgogne.com>

▪ Les perspectives de développement

Plusieurs experts sont d'accord pour affirmer que **le tourisme équestre a d'énormes potentialités** grâce à la densité des chemins de randonnée, de la qualité et de la diversité des paysages ruraux, du savoir-faire français en terme de développement touristique.

En Bourgogne, la situation est plutôt favorable au niveau des infrastructures équestres (sentiers, centres de tourisme équestre). Ce réseau doit maintenant s'accompagner d'une véritable démarche d'organisation et de professionnalisation des acteurs.

La première étape consiste à réunir les professionnels et décider ensemble d'actions communes et concertées.

L'identification des clientèles

Actuellement, les informations sur les attentes, les motivations et le mode de vie des clientèles du tourisme à cheval sont rares.

Une enquête, menée en commun avec les prestataires qui sont en contact avec la clientèle cheval, permettrait de mieux appréhender la consommation des produits équestres actuels et futurs.

Les résultats de cette enquête offriraient des possibilités d'amélioration de la qualité des produits du tourisme équestre et, d'une manière générale, de son activité économique.

L'accompagnement des prestataires

De nombreux prestataires touristiques (centres de tourisme équestre, structures d'hébergement) se sont spécialisés, depuis plusieurs années, dans l'accueil des cavaliers.

Il serait bon que les collectivités locales (départements, régions, pays) accompagnent ces initiatives aussi bien en termes d'aménagement que de promotion afin de structurer en profondeur la filière. Ce processus participerait à la mise en place d'une véritable démarche qualité pour les sentiers et pour les structures touristiques

Les actions envisageables

Le tourisme de randonnée équestre en Bourgogne pourrait s'affirmer à partir de quelques boucles fortement typées (le chemin des moines, le circuit du vignoble,...) et judicieusement réparties dans un environnement touristique attrayant. À terme, ces boucles permettraient la réalisation de manifestations locales (rallye, fête du cheval) qui fortifieraient le tourisme rural.

Ces circuits pourraient attirer en premier lieu les cavaliers provenant des régions parisienne et lyonnaise avant de se tourner vers une clientèle étrangère (Pays-Bas/ Grande-Bretagne).

Une autre idée consisterait à s'orienter vers la balade en roulotte. Le recensement des chemins dans les vignes et dans les bois permettrait d'ébaucher quelques circuits touristiques intéressants pour pratiquer ce genre de randonnée.

▪ **Annexe 1**

Bibliographie

Le tourisme équestre en France : un fort potentiel de développement

Source, centre national de ressources du tourisme et du patrimoine rural - Collection « jeunes auteurs »
Ana BALDIE - Février 2004

Créer et commercialiser des produits de tourisme équestre

Les mini-guides de l'AFIT
Françoise Kouchner et Alain Le Borgne - Avril 2002

Le Livre Blanc du Tourisme Equestre

Fédération Française d'Equitation - Délégation Nationale du Tourisme Equestre
1995

Le Guide de l'Opérateur Touristique

AFIT
Décembre 1996

▪ **Annexe 2**

Adresses utiles

Comité National du Tourisme Equestre

Parc Equestre Fédéral
41 600 LAMOTTE BEUVRON
Tél : 02 54 94 46 80
mail : tourisme1@ffe.com

Comité Régional du Tourisme Equestre

CREPS de Bourgogne Dijon
15 rue Pierre de Coubertin
21000 DIJON
Tél : 03 80 38 29 95 / 03 85 82 66 07
site internet : <http://www.cheval-bourgogne.com/index.php>

Comité Départemental du Tourisme Equestre de la Côte d'Or

9 route de Seurre
21 250 POUILLY SUR SAONE
Tél : 06 08 41 34 70

Comité Départemental du Tourisme Equestre de la Nièvre

58 700 NOLAY
Tél : 03 86 68 08 15
Courriel : contact@chevalnievre.com

Comité Départemental du Tourisme Equestre de la Saône-et-Loire

Le Chambon
71460 CORTEVAIX
Tél : 03 85 50 77 80

Comité Départemental du Tourisme Equestre de l'Yonne

89 560 MERRY LE SEC
Tél : 03 86 41 64 64

Syndicat National des Entreprises de Tourisme Equestre

Le moulin de vaux
71600 NOCHIZE
Tél: 03 85 88 31 51 - 06 33 49 13 92
Courriel : snete@free.fr
Site internet : <http://snete.free.fr/>